

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ PLÉNIER  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE  
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Le lundi 27 mai 2024**

**18h45**

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Pierre Morais	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Yolan Thomas	Conseiller
	Marc Hébert	Directeur général par intérim
	Joey Thibodeau	Greffier municipal
Est absente :	Joanne Doiron	Conseillère
Également présents : (point 3)	Marie Camille Roussel	Citoyenne
	Gabriel Fournier	Citoyen
Également présents : (point 4)	Weldon McLaughlin	Corporation de Développement Touristique Vert et Écologique de Tracadie
	Gertrude McLaughlin	Corporation de Développement Touristique Vert et Écologique de Tracadie
	Jean-Eudes Savoie	Corporation de Développement Touristique Vert et Écologique de Tracadie

**1. MOT DE BIENVENUE**

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 18h45 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Trois (3) citoyen(ne)s sont présent(e)s.

**Résolution: 2024-121-CP**

**Proposé par** Rita Benoit

**Appuyé par** Chantal Mazerolle

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout des points 8.1 « Légumes », 8.2 « Horloge », 8.3 « Projets », 8.4 « Plan rural », 8.5 « Article 68 (1) j) Question de travail et d'emploi, dont la négociation de conventions collectives. » et 8.6 « Marché Centre-Ville ».

**ADOPTÉE**

**2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

- Aucune.

**3. RENCONTRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE PICKLEBALL**

Pour information et suivi.

Mme Marie Camille Roussel et M. Gabriel Fournier présentent un projet de construction de 6 à 8 terrains de pickleball dans la municipalité, soit dans le secteur de l'aréna, afin de créer un espace pour jouer à ce sport du mois de mai au mois d'octobre et en faire profiter les citoyens et les touristes. Les deux citoyens demandent que la municipalité débourse les frais pour l'étude des coûts et d'ingénierie pour la construction de terrains de pickleball.

**Résolution: 2024-122-CP**

**Proposé par** Réaldine Robichaud

**Appuyé par** Guy Basque

QUE la présente demande soit discutée lors d'une prochaine réunion du comité Plénier où seront discutés les projets à venir.

**ADOPTÉE**

**4. RENCONTRE AVEC LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE VERT ET ÉCOLOGIQUE DE TRACADIE**

Pour information et suivi.

Messieurs Weldon McLaughlin et Jean-Eudes Savoie ainsi que Mme Gertrude McLaughlin de l'organisme Corporation de Développement Touristique Vert et Écologique de Tracadie font une présentation d'un projet écologique dans le secteur de la Pointe à Bouleau avec un pont-passerelle au-dessus du lien des deux rivières. La Corporation de Développement Touristique Vert et Écologique de Tracadie demande à la municipalité d'embaucher une firme de consultants pour déterminer les estimations des coûts de réalisation pour ensuite aller à l'étape d'étude de faisabilité. Les coûts pour les services de consultants sont estimés à environ 12 500 \$ plus TVH. Selon la Corporation de Développement Touristique Vert et Écologique de Tracadie, le financement de ce projet devrait entièrement provenir de la province et non de la municipalité.

**Résolution: 2024-123-CP**  
**Proposé par** Dianna May Savoie  
**Appuyé par** Réaldine Robichaud

QUE la présente demande soit discutée lors d'une prochaine réunion du comité Plénier où seront discutés les projets à venir, et ce afin de voir à l'embauche d'un consultant.

**ADOPTÉE**

**Résolution: 2024-124-CP**  
**Proposé par** Rita Benoit  
**Appuyé par** Guy Basque

QUE les points 8.1, 8.2, 8.3, 8.4 et 8.6 soient apportés à une prochaine réunion du comité Plénier.

**ADOPTÉE**

**Résolution: 2024-125-CP**  
**Proposé par** Rita Benoit  
**Appuyé par** Guy Basque

QUE le conseil se réunisse en huis clos conformément à l'article 68 de la Loi sur la gouvernance locale.

**ADOPTÉE**

**5. ARTICLE 68(1) D) QUESTIONS DE L'ACQUISITION OU DE LA DISPOSITION PROJETÉE OU EN COURS DE BIENS-FONDS**

Le présent dossier est discuté sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) d) Questions de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds.

**6. ARTICLE 68(1) C) QUESTIONS DE RENSEIGNEMENTS QUI POURRAIENT OCCASIONNER DES GAINS OU DES PERTES FINANCIÈRES POUR UNE PERSONNE OU POUR LE GOUVERNEMENT LOCAL**

Le présent dossier est discuté sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) c) Questions de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente ou d'un contrat.

**7. ARTICLE 68(1) D) QUESTIONS DE L'ACQUISITION OU DE LA DISPOSITION PROJETÉE OU EN COURS DE BIENS-FONDS**

Le présent dossier est discuté sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) d) Questions de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds.

**Résolution: 2024-129-CP**  
**Proposé par Pierre Morais**  
**Appuyé par Dianna May Savoie**

QUE le huis clos cesse.

**ADOPTÉE**

**8. AUTRES.**

**8.1 Légumes.**

Suite à l'adoption de la résolution 2024-124-CP, le présent point sera apporté à une prochaine réunion du comité Plénier.

**8.2 Horloge.**

Suite à l'adoption de la résolution 2024-124-CP, le présent point sera apporté à une prochaine réunion du comité Plénier.

**8.3 Projets.**

Suite à l'adoption de la résolution 2024-124-CP, le présent point sera apporté à une prochaine réunion du comité Plénier.

**8.4 Plan rural.**

Suite à l'adoption de la résolution 2024-124-CP, le présent point sera apporté à une prochaine réunion du comité Plénier.

**8.5 Article 68 (1) j Question de travail et d'emploi, dont la négociation de conventions collectives.**

Ayant reçu le contenu du présent dossier, l'administration municipale informe les membres du comité que le présent point ne peut pas être une discussion à huis clos.

**Pour information.**

Un membre du conseil fait part de la plainte d'un citoyen concernant de la rocaille le long de la route à Pont-Landry, qui pourrait être dangereux pour les cyclistes. L'administration municipale informe le comité que le plaignant doit faire sa plainte auprès du ministère des Transports qui est en charge des routes dans les secteurs ruraux.

#### **8.6 Plateforme du Marché Centre-Ville.**

Suite à l'adoption de la résolution 2024-124-CP, le présent point sera apporté à une prochaine réunion du comité Plénier.

#### **9. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Dianna May Savoie propose que la réunion soit levée à 21h22 approximativement.

---

Joey Thibodeau, Greffier municipal